



# Déclaration préalable FO au CHSCT du 1 juillet 2022

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les membres du comité, Chers collègues,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour débattre de nombreux points inscrits à l'ordre du jour de cette séance plénière.

## **FORCE OUVRIERE a demandé l'examen des 3 points suivants :**

- ✓ Le bilan de fonctionnement de la cellule d'écoute RPS,
- ✓ La mise en œuvre du 1<sup>er</sup> Plan Santé,
- ✓ Et prioritairement, la situation des agents de greffe du TA de Mayotte.

Sur ce dernier point, comme vous le savez, l'activité contentieuse de ce tribunal n'a cessé d'augmenter et l'explosion du nombre de référés-liberté occasionne une charge de travail devenue insupportable pour les collègues qui sont au bord de l'épuisement et pour cause, les chiffres sont là pour en attester : 3773 référés-liberté traités en 2021 par seulement 5 agents titulaires ! Le nombre des recours enregistrés en 2022 ne laisse pas du tout présager une accalmie, bien au contraire, les recours seraient même encore en progression !

**FO dénonce des conditions de travail inacceptables** dans un contexte déjà difficile en raison du contentieux massif de l'urgence.

Outre une charge de travail démesurée, nous vous alertons sur les conditions de déroulement des permanences qui ont lieu chaque week-end avec :

- un tour de permanence qui ne repose que sur 5 agents titulaires,
- chaque agent se retrouve alors en position de travailleur isolé,
- et des amplitudes horaires de travail importantes avec des pauses déjeuner inexistantes ...

Dans un tel contexte d'épuisement professionnel, les risques psycho-sociaux sont bien réels et FO vous demande de prendre les mesures qui s'imposent, **en particulier avec l'affectation immédiate d'agents de greffe supplémentaires**. Il est regrettable en effet de constater qu'un agent parti du TA de Mayotte en décembre 2020 n'a jamais été remplacé !

Nous déplorons cette situation de souffrance au travail avec le surmenage des collègues, le stress des urgences, le sous-dimensionnement des effectifs et les RPS, ce qui ne fait qu'accroître le sentiment d'isolement ressenti par les agents.

**FO compte sur la réunion de ce Comité pour apporter des réponses concrètes et urgentes au désarroi des personnels de greffe du TA de Mayotte.**